

Éducation prioritaire, après les Assises, tous debout contre l'inégalité !

Les politiques d'éducation prioritaire sont nécessaires car l'égalité d'accès à l'école ne suffit pas à garantir l'égalité scolaire. En France, la démocratisation du système éducatif est un processus qui tient plus du souvenir que du projet. Le Snes doit engager une bataille déterminée pour inverser cela en prenant appui sur le combat récent des établissements de ZEP du 92 et du 93.

Les Assises de l'automne furent une caricature de concertation. Les principaux, les inspecteurs et les recteurs ont gardé la haute main sur les synthèses dont les mots claquent comme des mises en garde violentes contre les personnels et les familles des quartiers. Le "changement c'est maintenant" promeut, comme sous la droite, l'évaluation, l'innovation, l'individualisation, le pilotage, la contractualisation, l'école du socle, les partenariats, l'autonomie des établissements.

Et de cela, nous ne voulons pas. Pour autant, nous ne croyons pas à un âge d'or des ZEP dans les années 1980. L'approche compensatoire a souvent fait considérer les élèves sous l'angle des carences et non des ressources. Il devient urgent d'en finir avec une vision misérabiliste et avec le motif de la mixité sociale qui conduit souvent à penser les pauvres comme un problème (quand ce ne sont pas les immigrés). Après tout, un service public égalitaire doit faire réussir scolairement les élèves de tous les territoires. Ou alors attendons patiemment que les riches aient la drôle d'idée d'aller vivre dans les cités...

Réaffirmons que l'intelligence de nos élèves est la même partout, quels que soient les territoires. Et exigeons ce qui sert l'égalité à l'école en général et dans les ZEP en particulier :

- interdiction des services partagés, au profit de dédoublements et du travail en équipe
- enseignants surnuméraires
- recentrage sur les apprentissages scolaires plutôt que projets vitrines, gestion du système, évaluations
- renouvellement de la formation en lien avec la recherche, possibilités accrues de congés formation
- mise à distance des prescriptions et des hiérarchies
- coopération entre enseignants avec décharges de service
- coopération entre élèves
- effectifs à 20 par classe
- hétérogénéité des classes et suppression des effets induits par les options, les parcours, les LV
- augmentation des salaires en lieu et place des indemnités et heures supplémentaires

Ce combat pour l'éducation prioritaire doit être conçu comme le début d'une transformation démocratique de tout le système éducatif.

Sylvain Marange, élu École Émancipée au BN